

Le vice-président :

D. Si je comprends bien, dans la dernière phrase du dernier paragraphe, l'idée est que vous prétendez que certains frais de détail encourus à l'occasion devraient être très clairement indiqués. C'est la seule idée que vous avez exprimée dans ce paragraphe, n'est-ce pas?—R. C'est l'une des principales.

D. Oui, et que trancher, envelopper et ainsi de suite, font monter le coût de revient de façon appréciable pour le consommateur. Vous pensez aussi que le consommateur ne tient pas du tout compte de ces choses. Mais quant à vous, est-ce votre opinion qu'il y a là quelque chose qui n'est pas dans l'ordre?—R. Non.

Me DYDE: Avant que vous partiez, êtes-vous au courant ou avez-vous consulté quelque source de renseignements relativement à la tendance du public lorsqu'il s'agit du bacon en petits paquets? En savez-vous quelque chose?

Le TÉMOIN: Je ne suis pas très renseigné, mais je dirais qu'on préfère les petits paquets.

Le VICE-PRÉSIDENT: Ce que vous appelleriez une vente pour accommoder le public?

Le TÉMOIN: Oui.

M. IRVINE: C'est réellement un service.

M. McCUBBIN: Le public le demande. C'est tout ce qui compte.

Le TÉMOIN: Oui.

Me Dyde :

D. Si nous avons fini avec la première proposition, j'aimerais que nous passions au n° 2, au transport du grain à bétail. Je sais que nous n'enquêtons pas en ce moment sur le produit connu comme grain à bétail, mais j'aimerais que vous nous en disiez quelque chose pendant que nous y sommes. Où en sommes-nous sur le mouvement des grains de l'Ouest à l'Est?—R. Si je comprends bien la situation, l'acheteur de l'Est reçoit une prime ou un remboursement sur le grain de Fort-William et ainsi de suite. C'est-à-dire qu'il achète le grain au prix Winnipeg-Fort-William. Dans l'Ouest du Canada, le producteur de grain à bétail, le cultivateur, récolte du grain. Il n'est pas exclusivement un éleveur de bestiaux; il en vend sans doute une quantité raisonnable. Je crois que le cultivateur de l'Ouest surveille le marché et appuie aussi fortement les subventions sur le grain à bétail que le producteur de bestiaux d'engrais de l'Est. Ce qui le surprend, cependant, c'est le coût élevé de ce grain en Ontario. Je remarque que M. Tummon a fait une déclaration relativement au coût des grains d'alimentation; il est beaucoup plus élevé que les estimations du ministère de l'Agriculture de l'Alberta, estimations que j'ai ici. Le coût du grain à bétail en Ontario y est estimé. . .

M. JOHNSTON: Voudriez-vous nous le donner? Nous aimerions le consigner ici au compte rendu.

M. LESAGE: M. Tummon nous a dit que le prix de revient était de \$3.40.

Me Dyde :

D. Avant de le lire, ça, voulez-vous nous dire brièvement ce que c'est, et comment il se fait que vous ayez ces prix?—R. C'est une étude sur le coût de production du porc et les prix des grains d'alimentation, comparant le coût et les prix en Alberta avec ceux de l'Ontario. Les prix sont basés sur ceux d'Edmonton, en Alberta, et de Guelph, en Ontario.

D. Savez-vous qui a conduit l'enquête?—R. M. A. J. Charnedsky.

M. IRVINE: Le nom n'est pas Charnedsky en Alberta, bien sûr?